Votre BUDGET

Les tarifs exprimés dans ce document ne constituent pas un devis. lls ne sont que consultatifs, mais ils vous permettent de calculer approximativement votre budget pour votre formation.

B AAC CS

ÉVALUATION DE DÉPART*

Dénomination

Prix unitaire € TTC TVA** Volume Montant TTC

Gestion de l'élève

Livret d'apprentissage

Ouvrage permis B

Autre

Théorie

Pratique

Simulateur

Frais d'accompagnement aux épreuves

Heures en supplément

ou FORFAIT

MONTANT TOTAL EN € TTC

Évaluation de départ: obligatoire et réalisée avant la signature du contrat *1= Taux TVA réduit **2= Taux TVA normal

nformations	comp	lémentair	es:

 	 	 	 	 	••••	 	 		 	 	
 	 	 	 	 		 	 	•••••	 	 	

a formation permis B fait l'objet d'un contrat répondant à la réglementation en vigueur : L 213-2 et R 213-3 du ode de la Route ; l'arrêté du 22 décembre 2009 ; ainsi que la recommandation n° 05-03 relative aux contrats de rmation à titre onéreux à la conduite automobile





PERMIS Voiture B

VOTRE AUTO-ÉCOLE VOUS INFORME SUR LE PERMIS.

Quelles formations? À quel âge? Pour quels coûts? Quels programmes de formation? Cette notice vous apporte l'essentiel des réponses à ces questions.

1	0+	ro	00	nta	Ct	
V			(\cdot, \cdot)	IIIC		

Téléphone: ...

E-mail:



Cachet de l'auto-école

Horaires d'ouverture

Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

Samedi

PLUSIEURS FILIÈRES possibles

	APPRENTISSAGE ANTICIPÉ DE LA CONDUITE AAC	CONDUITE SUPERVISÉE	B TRADITIONNEL BOÎTE MANUELLE	B 78 BOÎTE AUTOMATIQU
à partir de :	15 ans	18 ans	18 ans	18 ans
Formation pratique minimum	20 heures	20 heures	20 heures	13 heures
Délai probatoire	2 ans	3 ans	3 ans	3 ans
Phase de conduite accompagnée	 Un rendez-vous préalable Minimum 1 an et 3000 km de conduite accompagnée Au moins 2 rendez-vous pédagogiques 	· Un rendez- vous préalable		

La formation THÉORIQUE

LA FORMATION THÉORIQUE PORTE SUR LA CONNAISSANCE DES RÈGLEMENTS CONCERNANT LA CIRCULATION ET LA CONDUITE D'UN VÉHICULE AINSI QUE SUR LE COMPORTEMENT DU CONDUCTEUR.

Les cours sont dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

L'entraînement au code est suivi :

dans les locaux de l'école de conduite avec un support média,
dans les locaux de l'école de conduite avec un enseignant,
via Internet,
lautre (précisez) :

La formation théorique porte sur :

- · Les dispositions légales en matière de circulation routière.
- · Le conducteur : les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite, l'influence de la fatigue sur la conduite, la pression sociale (publicité, travail...) et la pression des pairs, etc.
- · La route : les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée, etc.
- · Les autres usagers de la route : la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers, les usagers vulnérables, les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs, etc.
- · La réglementation générale : le transport d'un chargement et de personnes, la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule, etc.
- · Les gestes de premiers secours.
- · Les précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule.
- · Les éléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité.
- · Les équipements de sécurité des véhicules.
- · Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement.

La formation PRATIQUE

LA FORMATION PRATIQUE PORTE SUR LA CONDUITE D'UN VÉHICULE ET SUR LA SENSIBILISATION AUX DIFFÉRENTS RISQUES DE LA ROUTE.

Les 4 compétences et les compétences associées ci-dessous sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation. Elles sont traitées en abordant les points suivants : le pourquoi, le comment, les risques, les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève, les pressions exercées par la société telles que la publicité, le travail..., l'auto-évaluation.

Maîtriser le maniement du véhicule

- · Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
- · Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
- dans un trafic · Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
- faible ou nul · Démarrer et s'arrêter.
 - · Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
 - · Utiliser la boîte de vitesses.
 - · Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.
 - · Regarder autour de soi et avertir.
 - · Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

la route

- **Appréhender** · Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
 - · Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- et circuler · Adapter l'allure aux situations. dans des
 - · Tourner à droite et à gauche en agglomération.
- · Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité. conditions
- · Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire. normales
 - · S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

Circuler dans des conditions

- · Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
- · Croiser, dépasser, être dépassé. · Passer des virages et conduire en déclivité.
- · Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec difficiles et
- partager la respect et courtoisie.
- · S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide. route avec
- · Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense. les autres usagers
 - · Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte.
 - · Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
 - · Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...

Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- · Suivre un itinéraire de manière autonome.
- · Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
- · Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
- · Connaître les comportements à adopter en cas d'accident: protéger, alerter, secourir.
- · Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
- · Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- · Pratiquer l'écoconduite.

Les ÉPREUVES DU PERMIS

ÉPREUVE THÉORIQUE GÉNÉRALE: LE CODE*

- 40 questions dont 4 en vidéo: 35 bonnes réponses pour obtenir le code.
- Valable 5 ans ou 5 épreuves.

Les permis de conduire de la catégorie B ont une durée de validité de 15 ans.

* Vous n'avez pas à repasser le code si vous êtes titulaire d'un autre permis depuis moins de 5 ans.

ÉPREUVE PRATIQUE